

Actualités avicoles

Poulettes pour le Concours de ponte

De quelle valeur est le Concours de ponte, pour les Fermiers...? Est-ce que ces concours sont tenus uniquement pour le profit de ceux qui ont dépensés des années en perfectionnant leurs troupeaux, et qui ont maintenant établi de hauts producteurs?

L'idée est de populariser le concours, à savoir par l'établissement et la poursuite fructueuse des divers concours de ponte, ou par la sélection au nid-trappe des Stations répandues à travers toute la contrée; par ce qui précède, nous pouvons conclure que ce n'est pas seulement les experts en élevage de volailles qui profiteront des bénéfices de ces concours, mais bien aussi toute la clientèle qui saura s'y intéresser.

Tels qu'actuellement constitués les concours de ponte présentent une grande attraction pour beaucoup d'éleveurs possesseurs de parquets de poules grandes pondueuses, et l'on ne peut nier qu'un sujet enregistré dans un de ces concours est une excellente réclame.

Le point premier à retenir, si l'on veut avoir une chance de succès, est de n'avoir comme producteurs que des oiseaux ayant pondu en moyenne chacun bien au-dessus de 200 œufs dans l'année. D'autre part, les poulettes de concours sont parfois exposées en octobre, et comme elles peuvent avoir ou ne pas avoir commencé à pondre à cette époque, il est presque matériellement impossible à l'éleveur de choisir un parquet de dix poulettes, par exemple, dont chacune sera capable de pondre une moyenne très supérieure à 200 œufs. Et cependant en avoir la certitude n'est pas une chose absolument impossible ainsi que le prouvent certains éleveurs qui remportent régulièrement des prix ou qui ont deux ou trois oiseaux qui enregistrent à chaque concours où ils se sont fait inscrire. Et ces succès se répètent année après année. Le fait, s'il ne prouve pas autre chose, prouve tout au moins que le succès à un concours de ponte dépend avant tout de la manière dont on élève et sélectionne.

Une bonne croissance est nécessaire, chez les poulettes du concours comme chez toutes autres; j'aimerais mieux avoir un grade de poulettes nées de bonne heure et bien développées, que d'avoir un autre grade avec de plus forte capacité de ponte et un pauvre développement; un sujet ne devrait jamais commencer à pondre avant d'avoir atteint son parfait développement.

Type de la poulette bonne pondueuse: Crête fine, tête allongée se rapprochant de la forme d'une tête de serpent, crâne étroit; Œil très rouge et saillant; plus l'œil est saillant, meilleure est la poule; Corps allongé descendant très régulièrement vers la queue, celle-ci se tenant

presque, mais pas absolument relevée; Sternum très court, abdomen très développé ("il doit être couvert d'un duvet, le plus doux qu'il soit");

Pattes de longueur plutôt au dessus qu'au dessous de la moyenne pour la race (mais pas trop longues), très fines et d'une couleur extrêmement pâle, les pattes devant être très écartées;

Ongles des pattes très courts; Large écartement des os du bassin, cet écartement ne devant pas être inférieur à 3.5;

Cartilages mous. C'est la réunion de ces huit caractéristiques qui constitue le type de la poulette pondueuse, non quelques-uns, mais tous réunis.

M. Graham nous dit que la réunion des huit caractéristiques précédemment indiquées se trouve toujours chez une bonne pondueuse, mais... et ceci doit être noté très soigneusement: "cette réunion des huit caractéristiques peut se trouver, dans certains cas, chez de mauvaises pondueuses, et alors, c'est le nid-trappe qui nous révèle les sujets inférieurs."

A.-LUCIEN JUBINVILLE,

Gérant Station Expérimentale de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

Réduction des taux de transport

L'honorable M. Caron, ministre de l'agriculture, obtient une réduction des taux pour le transport des grains et graines de semence.

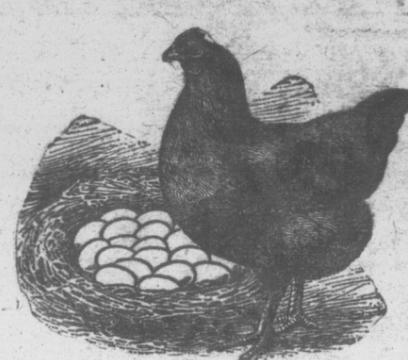
Le ministère de l'Agriculture a obtenu des chemins de fer Nationaux et du Pacifique Canadien une réduction de fret pour le transport des grains et des graines de semence suivants: blé, avoine, orge, seigle, blé-d'Inde, trèfle, luzerne et mil, par quantité de chars ou moindre qu'un char, pour le bénéfice des cultivateurs de la province, du 21 mars au 31 mai 1927.

Cette réduction est accordée entre toutes les stations, dans les limites de la province de Québec, sur les lignes des Chemins de fer Nationaux et du Pacifique Canadien.

Seuls les cultivateurs, les sociétés d'agriculture, les cercles agricoles, et les sociétés coopératives agricoles pourront bénéficier de ce tarif.

Les grains et graines de semence au char ou par quantités moindres qu'un char doivent être consignés au ministère de l'Agriculture, aux soins d'un cultivateur, d'une société d'agriculture, d'un cercle agricole, d'une société coopérative agricole ou aux soins de l'acheteur attiré de ces organisations et aucune consignation ne pourra être livrée au destinataire sans un ordre du ministère.

Cette formalité est exigée par les compagnies de chemin de fer comme garantie que la marchandise est réelle-



AUX AVICULTEURS

Notre gravier de pierre à chaux pour volailles et poulets est de qualité supérieure.

Demandez-le.

DESCHAMBAULT QUARRY CORPORATION.

52, rue St-Paul - QUEBEC

ment achetée par des cultivateurs, mais il est bien entendu que le ministère de l'Agriculture ne vend aucun de ces produits.

Les cultivateurs ou associations agricoles qui désirent bénéficier de ces taux réduits devront d'abord s'entendre avec leurs fournisseurs quant à la manière de consigner leur marchandise, s'entendre aussi avec l'agent de leur station, puis signer et transmettre au ministère un engagement d'employer ces grains et graines pour la semence seulement, et de ne pas les vendre, en tout ou en partie, à d'autres personnes qu'à des cultivateurs, pour leur propre semence.

Si les associations mentionnées n'observent pas cet engagement, ce tarif de faveur sera immédiatement annulé.

Les permis ne seront donnés que pour du grain de semence inspecté conformément à la loi des semences 1923. Ils seront d'abord envoyés aux expéditeurs lesquels les transmettront aux acheteurs en même temps que le connaissance (Bill of Lading) après avoir indiqué sur ces permis le numéro du certificat d'inspection des semences expédiées.

Cette réduction ne s'applique pas aux grains ou graines de semence autres que ceux mentionnés dans cette circulaire, ni aux consignations de grains ou graines de semence expédiés d'un point en dehors de la province de Québec à un autre point de la province de Québec.

La présente circulaire a pour but de faire connaître le résultat des démarches entreprises par le ministère de l'Agriculture auprès des chemins de fer, pour l'obtention d'une réduction. Elle ne constitue pas un engagement de la part du ministère. Dans tous les cas de différends ou autres, chaque intéressé devra s'entendre directement avec les autorités du chemin de fer.

Le sous-ministre de l'Agriculture, J.-Antoine GRENIER.

P.-S.—Toute correspondance concernant ce tarif doit être adressée à M. J.-Bte Cloutier, ministère de l'Agriculture, Québec.

Le C. N. R. progresse toujours

Montréal.—Le rapport annuel du Chemin de fer national du Canada déposé en Chambre par l'honorable Charles Dunning, ministre des Chemins de fer et Canaux, accuse \$48,225,029 de recettes nettes en 1926 une augmentation de \$14,781,731 ou de 44.2 pour cent sur les recettes de l'année précédente. Les recettes brutes du réseau, y compris celles du Vermont Central, se sont élevées \$ 275,570,310, une augmentation de \$21,861,536 sur celles du 1925. Durant la même période, les dépenses d'exploitation ont augmenté de \$7,079,804 seulement.

Le Chemin de fer national du Canada émerge d'une situation qu'on pourrait, sans exagération, qualifier de non satisfaisant. Il a atteint le stage où il paie des intérêts à même ses recettes nettes sur toutes les obligations détenues par le public et de plus donne un service de tout premier ordre. Nous en félicitons bien sincèrement le comptant administrateur Sir Henry Thornton.

L'an dernier le Chemin de fer National a payé ses 102,653 employés, \$152,653,720.

—L'orgueil est lion, l'égoïsme est tigre, la vanité est chatte.

CONCOURS DE PONTE A L'EST ET A L'OUEST DU QUEBEC

Les concours se sont ouverts le 1er novembre 1926 et se continueront pendant 52 semaines. Chaque parquet contient 10 oiseaux numérotés de 1 à 10. Les tableaux ci-dessous donnent, dans la colonne de 1 à 10, un état de la production de chaque oiseau pour la semaine. Dans la colonne "H" se trouve le total de la production hebdomadaire de chaque parquet et dans la colonne "T", le nombre total d'œufs à jour dans chaque parquet. Lorsque le nombre total d'œufs est plus élevé que le nombre d'œufs pondus pour chaque poule dans la semaine, cela indique que les œufs pondus sur le plancher ont été inclus dans le relevé total du parquet.

Abréviations:—Ch.—Chanteclercs; L. B.—Livournes blanches; P. R. B.—Plymouth Rock Barrées; R. I. R.—Rhode Island rouges; W. B.—Wyandottes blanches; W. A.—Wyandottes argentées; X.—Parquet en tête; F.—Fièvre d'incubation; M.—Muant.

Sous la direction de la Station Expérimentale, à Sainte-Anne-de-la-Pocatière. 5ème année. Rapport hebdomadaire. Semaine No 20 finissant le 20 Mars, 1927.

Propriétaire	Race	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	H.	T.	Total Points
1 Calder, C. D.	L.B.	6	5	4	5	4	5	6	5	5	6	x51	378	380.6
2 Gavrilchuck, Jos.	L.B.	5	6	6	5	4	5	6	4	5	4	50	464	430.4
3 Liard, J. Geo.	L.B.	3	3	5	3	4	5	3	4	5	35	289	274.2	
4 Station Expérimentale	P.R.B.	5	4	5	6	3	4	5	6	4	2	44	636	550.2
5 W. S. McCall	P.R.B.	2	2	2	5	6	4	5	1	25	266	299.0		
6 H. E. Sherk	P.R.B.	1	2	3	2	4	3	2	4	21	304	321.3		
7 W. A. Carr	P.R.B.	4	2	5	5	7	2	5	5	2	42	757	x739.2	
8 H. R. Drew	P.R.B.	2	3	1	5	11	389	374.8	
9 Hilaire, Fournier	P.R.B.	4	6	4	4	6	2	6	32	349	357.8			
10 J. K. Laffamme	P.R.B.	5	3	5	7	1	7	4	5	4	41	475	419.0	
11 Geo. Nadeau	P.R.B.	1	1	5	16	328	289.2	
12 Jacob St-Ours	P.R.B.	5	8	58	62.4	
13 Sta. Exp. La Ferme	P.R.B.	1	3	6	5	4	6	6	1	5	43	677	634.1	
14 Sta. Exp. Ste-Anne	P.R.B.	2	4	3	5	4	3	3	5	3	37	782	630.5	
15 F. C. Fess	R.I.R.	3	3	6	2	4	5	4	6	4	37	309	358.6	
16 Ovide Cormier	R.I.R.	2	2	4	2	2	2	5	2	23	538	567.3		
17 Antoine DeRoy	R.I.R.	4	4	5	5	6	5	5	6	40	555	554.1		
18 Leclerc, Alphonse	R.I.R.	1	2	5	6	1	2	3	4	29	472	434.9		
19 Chs E. Paquet	R.I.R.	1	5	6	2	3	6	3	5	34	424	453.0		
20 Tremblay, J. H.	R.I.R.	2	2	2	2	3	5	2	3	23	384	397.1		
												642	8834	8527.7

Propriétaire	Race	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	H.	T.	Total Points	
1 Montreal W. P. Farm	L.B.	3	5	6	4	5	6	5	6	3	5	48	473	465.7	
2 Cible Bar P. Farm	L.B.	3	5	5	6	6	6	5	5	6	1	48	557	589.2	
3 H. Henry, S.-Aga.-des-M.	L.B.	6	3	4	6	6	5	5	6	4	4	49	450	460.4	
4 Laurel Poultry Farm	L.B.	5	6	6	5	5	5	6	5	4	5	52	540	484.7	
5 W. M. Parsons	L.B.	5	6	5	7	4	4	5	6	6	5	53	481	509.3	
6 C. D. Calder	L.B.	5	6	6	4	6	6	5	5	6	6	x55	536	538.1	
7 J. E. Burnet	L.B.	5	4	6	6	3	5	5	6	6	4	44	412	365.4	
8 Fred Bell	L.B.	5	6	6	5	6	5	6	14	5	4	52	645	728.2	
9 Macdonald College	L.B.	3	6	6	5	5	5	6	5	1	6	49	501	456.0	
10 O. Moring, Dorval, Qué.	L.B.	0	3	6	5	5	6	5	4	5	5	44	599	563.4	
11 R. A. Robertson	W.B.	5	5	4	5	3	4	5	4	2	4	41	365	358.7	
12 Bond Little, North Hatley	W.B.	4	5	4	6	6	5	5	6	5	6	52	853	766.8	
13 Fred Bell Ayers/Cliff, Q.	W.B.	6	6	5	5	0	6	5	3	5	4	45	526	538.5	
14 Miss R. G. Knight, Beebe	W.B.	5	4	5	2	4	5	5	0	6	6	42	722	690.6	
15 Miss R. G. Knight, Beebe	W.B.	4	5	5	6	5	4	4	4	4	5	47	829	x858.9	
16 J. E. Burnet	P.R.B.	0	2	0	1	5	4	0	2	4	3	21	323	302.3	
17 H. R. Drew, R. R. 5	P.R.B.	6	2	1	4	3	5	6	2	2	2	33	473	494.1	
18 Exp. Sta. Len. Que.	P.R.B.	2	5	6	6	6	6	3	7	6	4	51	733	705.7	
19 Macdonald College, Qué.	R.I.R.	3	2	4	3	6	6	3	2	4	2	35	469	452.0	
20 Oka Agr. Institute	Ch.	0	2	3	5	0	7	5	5	0	3	30	278	275.9	
													891	10765	10592.9

Achetez et ve

E. C. L. Encanteur Encans de tous ge... te sur vente de fe... bliments etc. Bureau T61. 2-3507 Edifice B 251 Rue St. Jos

VOLAILLES

A VENDRE.—Un incubateur de 600 œufs, presque neufs, Accolas, Hervey Jct., P. Q.

A VENDRE.—Incubateur à œufs qui a servi deux ans, broyeur d'os avec broyeur ordinaire. Prix \$30.00. S. B. Beauce, P. Q.

A VENDRE.—Œufs de poules blanches, c. a. s. provenant d'une moyenne de 180. 1 \$2.50, le moins 25 œufs Lemoine, Boite 414, Coar

A VENDRE.—Œufs de sélectionnés au nid-trappe, c. a. s. prix \$5.00 le cent. R.R. No 1, P. Q.

A VENDRE 6 superbes barres, pesant 8 à 9 lbs chacune pour la ponte et \$5.00 chacun ou 2 pour Mathias Ouellette, St-

A VENDRE Œufs de poules à nid-trappe. Races: 1 Le zorn Blanche, Dinde, Rouen, Ausi cochetis cré-Coeur, Arribubaska, F

A VENDRE œufs de Island Rouge c. a. s. sujets de Montréal, \$1.50 à J.-A. Génier, curé St-Fau

A VENDRE œufs d'un jour Plymouth Rock barres, record de poules enregistrées au concours flamme, Ste-Germaine C

A VENDRE œufs d'incubation, c. a. s. sélectionnés, sujets ayant pondu 570 à 15 œufs \$1.50 cent \$7.00 valée, St-Claire, Dorche

A VENDRE.—Œufs de poules, Plymouth Rock le cent. Cochons Yorkis sur demande. S'adresser Claire, Cité Dorchester.

A VENDRE œufs d'incubation, c. a. s. race pure poules sœurs générations, accouplées. Troupeau No 1. No 2, 15 œufs \$1.25 cent cent \$25.00. Alphonse Claire Cité Dorchester, J

A VENDRE.—Sujets de cette race Plymouth Island rouge, Wyandot letter. Aussi articles d'Lezoin. Ferme Avicole Cité Dorchester, P. Q.

A VENDRE.—Cochets œufs pour incubation, poules pondueuses sélectionnées sont nées de poules entre œufs. Donnez vos co Antoine DeRoy, Prince

A VENDRE 25,000 poules Rock Barrés, Rhode Is Elanes élevés en vue de de prix et conditions. Mentionnez vos besoins. Ferme Avicole de Lava Thier, P. Q.

A VENDRE Colenies d'œufs et garanties être exempt provenant du meilleur vin de Québec, W. W. dix cadres "Langstroth" S'adresser à J.-E. Faulk Q.

A VENDRE.—Œufs d'un jour provenant de rouges et Plymouth Rock nid-trappe depuis plus avec cochetis supérieurs œufs \$7.00 le cent; pour Avicole, Ste-Rose Cité.

A VENDRE.—Œufs de 286 œufs. Record des ces œufs \$5.00 du cent. Tous les œufs destinés tenus d'une température tous les jours jusqu'au out très bien emballé. ton, régisseur, Station Frontenac, P. Q.

A VENDRE Œufs de Wyandottes blanches, L. brunes, Canard Pekin, 1 Muscovy \$1.50 la douz. 1 bronzées \$2.50 la douz. 1 sujets et d'expansion. Cité Bagot P. Q.